

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 7 octobre 2009

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2


Re: Dossier RDÉ R-3692-2009 Phase 3.
Cause tarifaire 2010 de *Gazifère inc.*
Preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) en Phase 3.
Version révisée du rapport *Le budget 2010 du Plan global en efficacité énergétique de Gazifère inc.* (en remplacement de la version initiale du 6 octobre 2009 cotée C-5-13).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli, dans le cadre de la preuve en phase 3 au présent dossier de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.), la version révisée du rapport de Madame Kim Cornelissen et de Monsieur Jacques Fontaine intitulé *Le budget 2010 du Plan global en efficacité énergétique de Gazifère inc.*, sous la cote SÉ-AQLPA-2, Document 1 (en remplacement de la version initiale du 6 octobre 2009 cotée C-5-13).

Cette version révisée rectifie le numéro de la pièce apparaissant en bas de page et apporte d'autres corrections indiquées par des soulignements ou des traits verticaux en marge gauche.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.